



*Place de la Mairie*  
25640 OUGNEY-DOUVOT

# **BULLETIN** **D'INFORMATION**

**N° 21 – Janvier 2021**

## **LE MOT DU MAIRE**

### **Bonne année 2021**

Comme il est de saison, et même si toutes les manifestations publiques sont temporairement suspendues, je tiens tout particulièrement à vous présenter tous mes vœux pour cette nouvelle année 2021.

Je vous souhaite de la passer le mieux possible en prenant soin de vous et de vos proches.

Les questions de santé se sont posées en cette éprouvante année 2020 avec une très grande acuité et ont frappé plusieurs familles de la commune.

Nous nous rappelons avec émotion Mme Espérance Garnier qui a fait partie du conseil municipal, ainsi que Madeleine et Louis Troncin qui ne manquaient jamais une manifestation de la vie communale et se montraient toujours souriants et attentifs pour les autres.

Mais évidemment, la vie doit continuer et reprendre, cela engage pour nous la programmation de travaux pour la réfection des voies et la rénovation du réseau d'eau...

Nous espérons bien sûr que le temps des retrouvailles va bientôt revenir et que nous saurons les fêter dignement et joyeusement, à la belle saison.....

## L'AMENAGEMENT DE LA SOURCE BLEUE

Une **action de sécurité publique** mise en œuvre par la Commune a considérablement modifié le site de la Source Bleue, il sera réaménagé pour retrouver son aspect attrayant, mais les autorités compétentes devront d'abord valider les changements.

### **Etat des lieux :**

La sécheresse de ces dernières années, tout comme les maladies qui affectent particulièrement les frênes avaient fragilisé les arbres situés sur l'emplacement de la Source bleue. La dégradation de leur état sanitaire avait déjà provoqué le déracinement de certains, et pour d'autres, le risque de chute était avéré.

### **Fréquentation du site :**

Cyclistes, pêcheurs, randonneurs, familles et touristes français ou étrangers fréquentent régulièrement le site, souvent choisi aussi comme lieu de camping.

### **Conclusion :**

La priorité donnée à la sécurité exigeait sans délai la coupe des arbres qui risquaient de tomber, soit simplement en les poussant à la main, soit en cas de vents violents. Cela a conduit à l'intervention rapide d'un bûcheron professionnel afin de répondre à l'urgence de la situation.

### **Les actions engagées pour la restauration et préservation du site :**

Le lieu-dit la Source bleue est situé en zone Natura 2000, c'est un "habitat" précieux qui participe à la préservation d'espèces protégées telles que le crapaud sonneur à ventre jaune et la couleuvre vipérine, **totallement inoffensifs, sans danger pour l'être humain.**

Pour rappel **la destruction de toutes les espèces de serpent est interdite** par la Loi (code de l'Environnement et Arrêté ministériel du 19 novembre 2007) et du fait très fermement sanctionnée.



*Sonneur à ventre jaune / © Sébastien LAMY OFB*



*Sonneur à ventre jaune / © Sébastien LAMY OFB*



*Couleuvre vipérine / © Michel COTTET*

Afin de préserver la biodiversité, les deux tas de bois seront gardés en place ce qui est favorable à la protection des espèces rares et protégées par la loi : oiseaux, insectes, petits mammifères, lézards, couleuvres, salamandres tachetées, crapauds, etc. qui y trouvent des zones de refuge à toutes les saisons.

La végétation naturelle reprendra spontanément ses droits et les tas de bois qui vont vite diminuer en volume seront de moins en moins visibles.

Le reste du site sera réaménagé sous pilotage de la communauté de communes Doubs Baumois avec l'appui de l'Etablissement Public Territorial du Bassin (Saône et Doubs) Natura 2000, L'Office Français de la Biodiversité, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Bourgogne Franche-Comté et les autorités compétentes.

**Soyons patients et respectueux du patrimoine, la végétation se régénérera naturellement, les arbres les mieux adaptés à la spécificité du biotope seront favorisés et le site retrouvera bientôt tout son charme ...**

## DEFIBRILLATEUR (DAE)



Lors du conseil municipal d'octobre 2020, la commune a décidé d'équiper les villages de Douvot et Ougney les champs de défibrillateurs afin que chacun puisse porter secours à des personnes en danger cardiaque. Des panneaux seront placés à proximité et aux abords de la vélo-route pour signaler la présence de ces appareils. Le premier appareil sera installé devant la mairie à Douvot et le second vers le tableau d'affichage à Ougney les Champs.

Dès que les raccordements électriques seront réalisés par l'entreprise compétente, les appareils seront mis en service. L'utilisation de ces appareils est simple, sans risque, vous êtes guidés par une bande sonore pour réaliser les premiers soins.

### LES DEPOTS D'ORDURES SAUVAGES (COUP DE GUEULE !!)

**Stop aux incivilités !** La commune a fait réaliser l'enlèvement d'ordures déposées le long de la route de Séchin, juste à la sortie du village, puis derrière la benne à verre à Ougney les Champs et enfin aux abords de la source bleue.

Et il est bon de signaler que le dépôt de pain sec n'est pas autorisé, de plus cela peut nuire à la faune sauvage et montre un total manque de respect envers la nourriture.



*Merci aux membres de l'ACCA qui ramasse ces débris!!!!!!*

La décharge n'est qu'à 6 km, ouverte 4 jours par semaine, alors poursuivez votre route jusqu'à ce lieu de collecte gratuit et totalement géré par le SYCTOM.

Un peu de civisme, cela ne coûte vraiment pas trop d'efforts !!!

### CORONAVIRUS ET MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNEE

Suite à la deuxième vague de COVID19 et en respectant les orientations gouvernementales et préfectorales, il a été décidé dans un souci de santé publique de ne pas faire le repas de fin d'année avec nos anciens.

La distribution de colis a donc été réalisée pour toutes les personnes âgées de plus de 70 ans. Cette année, 7 couples et 21 personnes seules ont été gâtées par un colis réalisé avec des produits de proximité.

Et, hélas, pour les enfants, le père Noël n'a pas pu passer à Ougney-Douvot suite au risque de Coronavirus, mais les cadeaux sont bien arrivés au pied du sapin !!

Quant aux traditionnels vœux, ils seront également annulés afin d'éviter les rassemblements.

## **TRAVAUX 2021**

Lors du conseil municipal d'octobre 2020, la préparation des travaux 2021 a été à l'ordre du jour.

Pour l'année à venir, la commune continue ses aménagements et prévoit de réaliser ;

- Rue de Chabrol et Impasse de la Source Bleue : remise à neuf des conduites d'eau et réfection des rues en enrobé.

Pour un montant de 40 000 € HT (Chabrol) et 30 000 € HT (Impasse de la Source Bleue)

Il reste à préparer le budget, demander les subventions, ceci avant d'engager ces travaux importants.

## **ELAGUAGE BORD DE PROPRIETE**

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire d'élaguer les bords de vos propriétés, notamment les parties débordant sur la voie publique afin de faciliter le passage des camions des ordures ménagères. Merci de votre collaboration

## **VOTRE AVIS NOUS INTERESSE**

Après cette deuxième publication sous ce nouveau mandat, le conseil municipal souhaiterait avoir votre avis sur ce bulletin ou tout autre sujet vous préoccupant. Vous pouvez communiquer soit par internet, soit par courrier ou en venant nous voir le mardi après-midi.

## **CONSEIL MUNICIPAL**

Les réunions du conseil municipal sont ouvertes au public et l'ordre du jour est affiché dans les tableaux d'affichage de la commune.

Les compte rendus sont également affichés dans les mêmes tableaux et sont également disponibles sur le site internet de la commune : **[www.ougney-douvot.com](http://www.ougney-douvot.com)**

N'hésitez pas à surfer sur le site.

